



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 9 Mars 2023

DÉLIBÉRATION : C-23/001

NOMINATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE PRESQU'ÎLE HABITAT

Par courrier recommandé reçu le 4 Juillet 2022, Monsieur Benjamin ANDRE, Directeur Général de l'Office depuis le 1^{er} Janvier 2014, a notifié à Presqu'île Habitat son intention de démissionner de son poste de Directeur Général. Cette démission a été effective le 16 Octobre 2022.

La recherche de candidats pour le poste a été confiée à un cabinet spécialisé le 13 Juillet 2022. Des entretiens de sélection des candidats retenus et présentés par ce cabinet ont eu lieu en présence de Monsieur Gilbert LEPOITTEVIN, Président de Presqu'île Habitat, Monsieur Ronis LEMOAL, DGS de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin, et Monsieur Xavier MORIN, DGS de la Ville de Cherbourg en Cotentin.

Madame Patricia PETIT a été retenue par ce jury comme présentant toutes les qualités pour occuper la fonction.

La rémunération des Directeurs Généraux d'Offices Publics de l'Habitat est encadrée par l'article R421-20 du Code de la Construction et de l'Habitat. Cette rémunération comprend une part forfaitaire et une part variable.

- Sur la part forfaitaire :

Le montant est fixé dans la limite du plafond suivant :

81 570 €uros + 2,10 €uros x nombre de logements, soit un maxi de 98 235,60 €uros pour 7 936 logements locatifs gérés au 31/12/2022.

Le montant retenu (et à inscrire sur le contrat de travail) est de [REDACTED].

- Sur la part variable :

La part variable ne peut excéder 15% de la part forfaitaire.

Elle est fonction de critères et d'objectifs définis par le Conseil d'Administration.

Le montant retenu est de [REDACTED] de la part forfaitaire versée dans l'année de référence et les objectifs et indicateurs de performance sont les suivants pour 2023 :

- adapter le Plan Stratégique de Patrimoine à l'urgence climatique et énergétique,
- prospecter sur des nouvelles formes d'habitat,
- optimiser l'organisation de l'Office et consolider les effectifs.



Conseil d'Administration Séance du 09 Mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 09 Mars à 14^h00, les membres du Conseil d'Administration de Presqu'île Habitat - Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin - se sont réunis sur convocation du Président adressée à chacun d'eux le 23 Février 2023.

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

- ☞ MM LEPOITTEVIN, Président, BARBÉ, CAPIEMONT, CHECIAK, DELMAZURE, DESAUNAY, FAGNEN (départ à 15^h10, pouvoir à M. BARBÉ à son départ), LEJAMTEL, LEQUILBEC, LUCAS, PICHON, RICARD, VARIN
- ☞ Mmes BONNEMAINS, CHARNEAU, GRUNEWALD, LEDOUJET, LELONG, MARWAN, TIMMERMAN

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

- ☞ Mme DENIS, représentant la DDTM
- ☞ Mme Valérie MESPOULHÈS, Directrice Générale Caen La Mer Habitat
- ☞ Mme BERTRAND
- ☞ Mme GUILLOU (mandataire : M. VARIN)
- ☞ Mme LEBLACHER (mandataire : M. DELMAZURE)

À TITRE CONSULTATIF :

- ☞ Mme CARRAS, Sous-Préfecture de Cherbourg-en-Cotentin
- ☞ Mme RUAULD, Directrice Générale par intérim
- ☞ Mme BOUCEY, Secrétaire de séance, Assistante Administrative & Juridique Administration Générale
- ☞ M. GUENNOG, Responsable Administration Générale
- ☞ M. MARAIS-MESNAGE, représentant CSE



Rapport des délibérations

Presqu'île Habitat

Date : Jeudi 9 mars 2023
Président : LEPOITTEVIN Gilbert
Secrétaire : BOUCEY Anne-Sophie

Conseil d'Administration
extraordinaire - 09/03/2023

C-23/001 - Nomination de la Directrice Générale de Presqu'île Habitat

Unanimité

Date du vote : 09/03/2023 - 14h32

Mode de scrutin : Public

Votants : 22

Voix totales : 22

Voix exprimées : 22

Non votés : 0

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

Pour	22 Voix	100,0%
BARBE Stéphane		1 voix
BONNEMAIS Isabelle		1 voix
CAPIEMONT Guy		1 voix
CHARNEAU Nadège		1 voix
CHECIAK Daniel		1 voix
DELMAZURE Bruno		1 voix
DESAUNAY Françoise		1 voix
FAGNEN Sébastien		1 voix
GRUNEWALD Martine		1 voix
GUILLOU Annick par procuration à VARIN Hubert		1 voix
LEBLACHER Geneviève par procuration à DELMAZURE Bruno		1 voix
LEDOUJET Réjane		1 voix
LEJAMTEL Ralph		1 voix
LELONG Nathalie		1 voix
LEPOITTEVIN Gilbert		1 voix
LEQUILBEC Frédéric		1 voix
LUCAS Jean-Pierre		1 voix
MARWAN Myriam		1 voix
PICHON Jean-Pierre		1 voix
RICARD Guy		1 voix
TIMMERMAN Sylvette		1 voix
VARIN Hubert		1 voix

Conformément à l'article R 421-20-1 du Code de la Construction et de l'Habitat, le contrat prévoira également comme avantage complémentaire un véhicule de fonction.

La nomination de la Directrice Générale doit être prise, conformément à l'article R421-13, à la majorité des deux tiers des membres ayant voix délibérative, présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante.

Le Conseil d'Administration nomme Madame Patricia PETIT en qualité de Directrice Générale et autorise le Président, dans les conditions précitées, à signer son contrat de travail, lequel précisera sa date de prise d'effet lorsque celle-ci sera connue des parties signataires.

Copie certifiée conforme

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 9 Mars 2023

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM



Estelle RUAULT



Guillaume LEPOITTEVIN

Acte à classer

Publié sur le site Internet le 15 mars 2023

C2023-001

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-03-09T17-13-36.00 (MI243658205)

Identifiant unique de l'acte : 050-275000016-20230309-C2023-001-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Nomination de la Directrice Générale de Presqu'île Habitat
Date de décision : 09/03/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblées

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : C-23-001 NOMINATION DE LA
DIRECTRICE GENERALE DE PIH.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 09/03/23 à 17:13

Date 09/03/23 à 17:13

Date 09/03/23 à 17:20

Par BOISSET Martine

Par BOISSET Martine